

# **PRODUIT INTERIEUR BRUT**

---

**2021**

Novembre 2022



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Le Produit Intérieur Brut</b> .....	<b>5</b>
1.1. Contexte économique .....	5
1.2. Résultats du PIB national.....	6
1.2.1. Synthèse des résultats .....	6
1.2.2. Présentation synthétique de l'agrégat.....	7
1.2.3. Structure du PIB .....	8
1.2.4. PIB par secteur d'activité .....	9
1.3. Le PIB « per capita » .....	11
1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique.....	11
1.3.2. Le PIB par salarié.....	12
1.3.3. Le PIB par salarié à Monaco et en France .....	12
<b>2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB</b> .....	<b>13</b>
2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue .....	13
2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95).....	13
2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010) .....	13
2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique.....	14
2.1.4. La détermination du PIB.....	14
2.2. Dispositif mis en place en Principauté .....	15
2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul .....	15
2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB .....	15
2.2.3. Détermination du PIB par secteur .....	15
2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants .....	16
2.3. Algorithme de calcul du PIB .....	16
2.3.1. Produit Intérieur Brut .....	16
2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1).....	16
2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes .....	17
2.3.4. Impôts sur la production (D2) .....	17
2.3.5. Subventions (D3).....	17
<b>Annexe : Taux de croissance du PIB en volume dans le monde</b> .....	<b>18</b>

## Introduction

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2021 et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres États, notamment au sein de l'Union européenne.

Le premier calcul du PIB en Principauté fut réalisé en 2005, et ce dernier fait depuis l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteur d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation.

Enfin, les données du PIB N-1 sont enrichies des déclarations arrivées après la date limite. Une nouvelle extrapolation est ainsi calculée et intégrée, ce qui entraîne une modification des montants des PIB et donc des taux de croissance.

# 1. Le Produit Intérieur Brut

## 1.1. Contexte économique

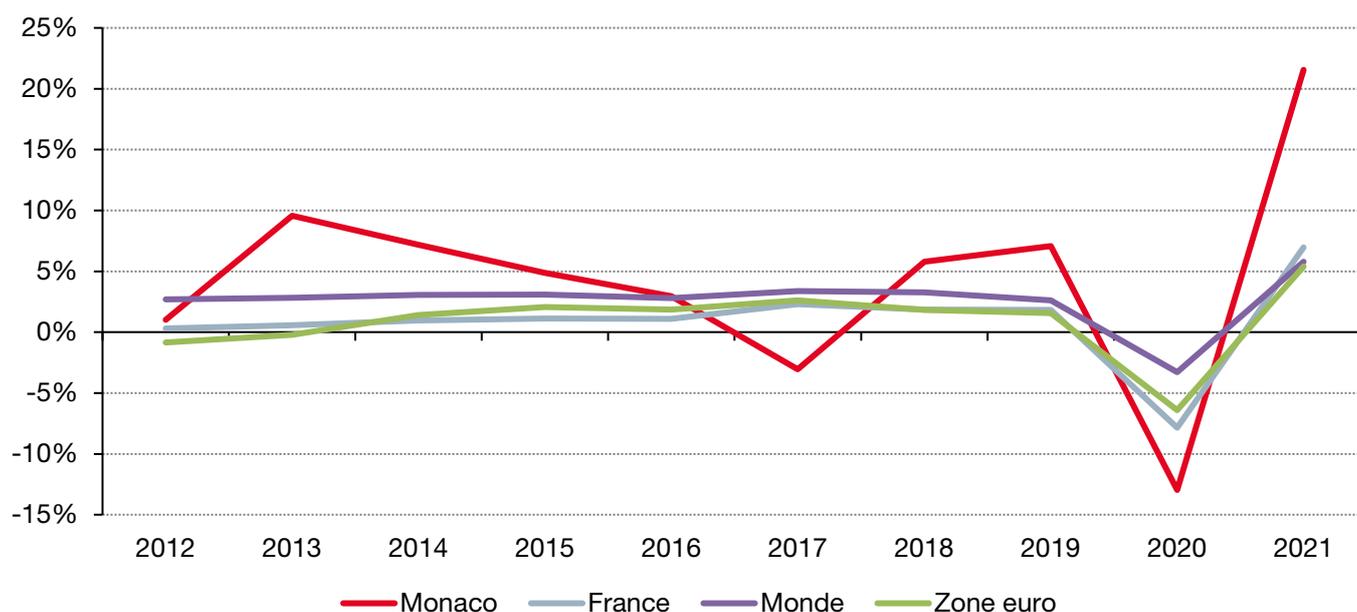
L'année 2020 fut très largement marquée par la crise sanitaire ayant paralysé l'ensemble des économies à l'international. Partout dans le monde ont été mises en place un certain nombre de mesures restrictives dans le but d'endiguer la progression de la pandémie de Covid-19. En 2021, la levée de ces restrictions et la reprise des échanges mondiaux de biens ont eu un effet ressort sur les économies. Ainsi, le PIB mondial 2021 a augmenté de 5,8 % et celui de la Zone euro de 5,4 %. Dans des dimensions variables, il y eu un rebond dans le montant de richesse créée de la quasi-totalité des pays du globe, plus ou moins suffisant pour compenser la perte de PIB directement liée à la crise sanitaire (en 2021 : Inde +8,9 %, France +7,0 %, Italie +6,6 %, États-Unis +5,7 %, Allemagne +2,9 %, etc.)<sup>1</sup>. La volatilité généralement plus importante dans les petits États engendre des impacts plus significatifs, en témoigne dans ce cas Malte (+9,4 % en 2021 contre -8,3 % en 2020) ou encore Andorre (+8,9 % en 2021 après une baisse de 11,2 %).

Dans ce cadre, la Principauté de Monaco ne fait pas exception, bien au contraire. En 2020, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs et diverses subventions ayant pour objectif de soutenir l'économie, en protégeant l'emploi notamment. La réduction progressive sur l'année 2021 des restrictions de déplacement et des jauges, la reprise des commerces et des événements majeurs tels que le Grand Prix de Formule 1 ou le Monaco Yacht Show ainsi que la volatilité importante du PIB de la Principauté ont entraîné un rebond particulièrement remarquable du niveau de création de richesse monégasque. En effet, la baisse très marquée en 2020 (-13,0 %) engendre mécaniquement un taux de croissance élevé en cas de reprise économique.

Dans ce contexte particulier, des comparaisons avec l'année 2019 ont été ajoutées afin de relativiser la reprise économique et mesurer au mieux la croissance de l'économie monégasque.

Le PIB de Monaco pour l'année 2021 s'élève à 7,27 milliards d'euros, contre 5,90 milliards en 2020 et 6,60 milliards en 2019. Il est en hausse de 21,6 % en volume<sup>2</sup> par rapport à 2020, et de 5,8 % par rapport à 2019.

Figure 1 : Évolution décennale du taux de croissance du PIB selon la zone géographique



Sources : Banque mondiale, IMSEE

<sup>1</sup> Voir Annexe : Taux de croissance du PIB en volume

<sup>2</sup> Correction faite de l'inflation

## 1.2. Résultats du PIB national

### 1.2.1. Synthèse des résultats

Le PIB de la Principauté atteint 7,27 milliards d'euros en 2021, contre 5,90 milliards en 2020 et 6,60 milliards en 2019 (cf. Tableau 1). Après une baisse de 13,0 % en 2020, il croît de 21,6 % en volume, correction faite de l'inflation, et de 5,8 % en volume par rapport à 2019 (cf. Tableau 2). Il efface ainsi le recul de l'année 2020, pour reprendre sa tendance de croissance des dernières années. Sur la décennie, le PIB enregistre un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 4,4 %.

De par l'approche retenue à Monaco du PIB comme indicateur de revenu (cf. 2.1.4. La détermination du PIB), ce dernier se divise en quatre composantes (cf. Tableau 3) :

- Notamment affecté par la crise sanitaire en 2020, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), qui correspond à la « rémunération » (revenu productif) des entreprises, rebondit de manière considérable (+23,4 %) et devient le premier contributeur du PIB de Monaco (44,1 % du PIB hors subventions). Il détrône ainsi de peu la masse salariale pour la première fois depuis 2007.
- La rémunération des salariés correspond à la redistribution sous forme de salaires et cotisations de la richesse annuellement créée. Celle-ci progresse de 10,1 % par rapport à 2020 et de 4,0 % par rapport à 2019, soit dans des proportions plus importantes que le nombre de salariés actifs (salarié ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre de l'année considérée). En 2021, la masse salariale représente 42,1 % du PIB hors subventions.
- Le montant des impôts versés sur les produits progresse en 2021 de 13,8 %, en raison notamment de la croissance de la TVA, et contribue à hauteur de 13,8 % à la richesse créée hors subventions.
- Après des subventions multipliées par deux en 2020 à la suite de la politique volontaire de soutien à l'économie du Gouvernement Princier, ces dernières diminuent de moitié en 2021 (-44,6 %) mais progressent toutefois par rapport à 2019, dans un rythme égal à celui des années antérieures.

Comme chaque année, les performances économiques sectorielles font apparaître de fortes disparités selon le domaine d'activité. Si la majorité des Grands Secteurs d'Activité (GSA) voient leur PIB s'accroître, deux d'entre eux sur les douze que compte l'économie monégasque ont un niveau inférieur à 2020, et quatre demeurent inférieurs à leur résultat d'avant-crise (cf. Tableau 4).

Ainsi, les trois secteurs économiques majeurs en Principauté sont les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, les Activités financières et d'assurance et le Commerce de gros. Ils représentent à eux trois près de la moitié (47,3 %) de la richesse produite (cf. Figure 5).

Le PIB « per capita » s'élève à un niveau record de 81 710 euros. Il progresse de 17,5 % en volume par rapport à 2020, et de 3,9 % en comparaison avec 2019 (cf. Tableau 6).

Le PIB par salarié, indicateur de productivité économique, affiche lui aussi un montant encore jamais atteint de 125 121 euros, en hausse de 17,0 % en volume vis-à-vis de 2020, et de 5,4 % par rapport à 2019 (cf. Tableau 7).

## 1.2.2. Présentation synthétique de l'agrégat

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants. La croissance est calculée sur l'évolution du PIB en valeur corrigé de l'inflation (PIB en volume). L'indice utilisé pour cette correction est calculé annuellement par l'INSEE (cf. 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants). L'année de référence (base 100) est réactualisée tous les 5 ans. En 2018, l'année 2014 a remplacé l'année 2010 comme référence. Ce changement a modifié, à la marge, le montant des PIB en volume et leurs évolutions.

Tableau 1 : Évolution du PIB en valeur<sup>3</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB	4 469,8	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 268,0

Unité : million d'euros  
Source : IMSEE

Tableau 2 : Évolution du PIB en volume<sup>4</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB en valeur	4 469,8	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 268,0
Indice des prix	98,7	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,4	108,9
PIB en volume	4 530,6	4 964,4	5 321,3	5 580,1	5 745,5	5 570,6	5 892,6	6 310,0	5 491,9	6 675,6
<b>Évolution en volume</b>	<b>NA</b>	<b>9,6%</b>	<b>7,2%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>5,8%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,0%</b>	<b>21,6%</b>

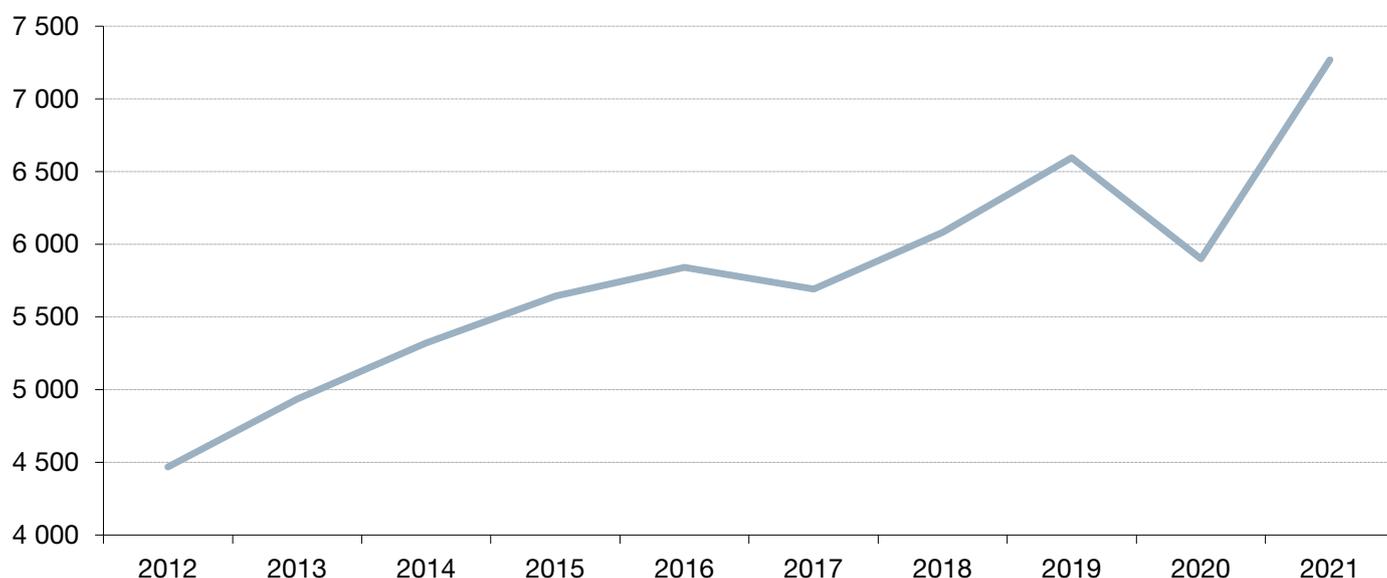
Unité : million d'euros  
Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB de la Principauté s'élève à 7,27 milliards d'euros en 2021. Après le recul exceptionnel de 13,0 % observé en 2020, le PIB a rapidement renoué avec son niveau pré-pandémique et affiche ainsi un important rebond de croissance de 21,6 % en volume comparativement à l'année précédente.

Par rapport à 2019, il croît de 5,8 % en volume soit un rythme sensiblement équivalent à celui des dernières années.

Entre 2012 et 2021, le PIB augmente en moyenne chaque année de 4,4 %.

Figure 2 : Évolution décennale du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros  
Source : IMSEE

<sup>3</sup> Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants ».

<sup>4</sup> Le PIB en volume est exprimé en « euros constants » base 100 en 2014. Il est corrigé de l'inflation par l'Indice des prix du produit intérieur brut et de ses composantes publié par l'INSEE.

### 1.2.3. Structure du PIB

En 2021, toutes les composantes du PIB impactent positivement ce dernier.

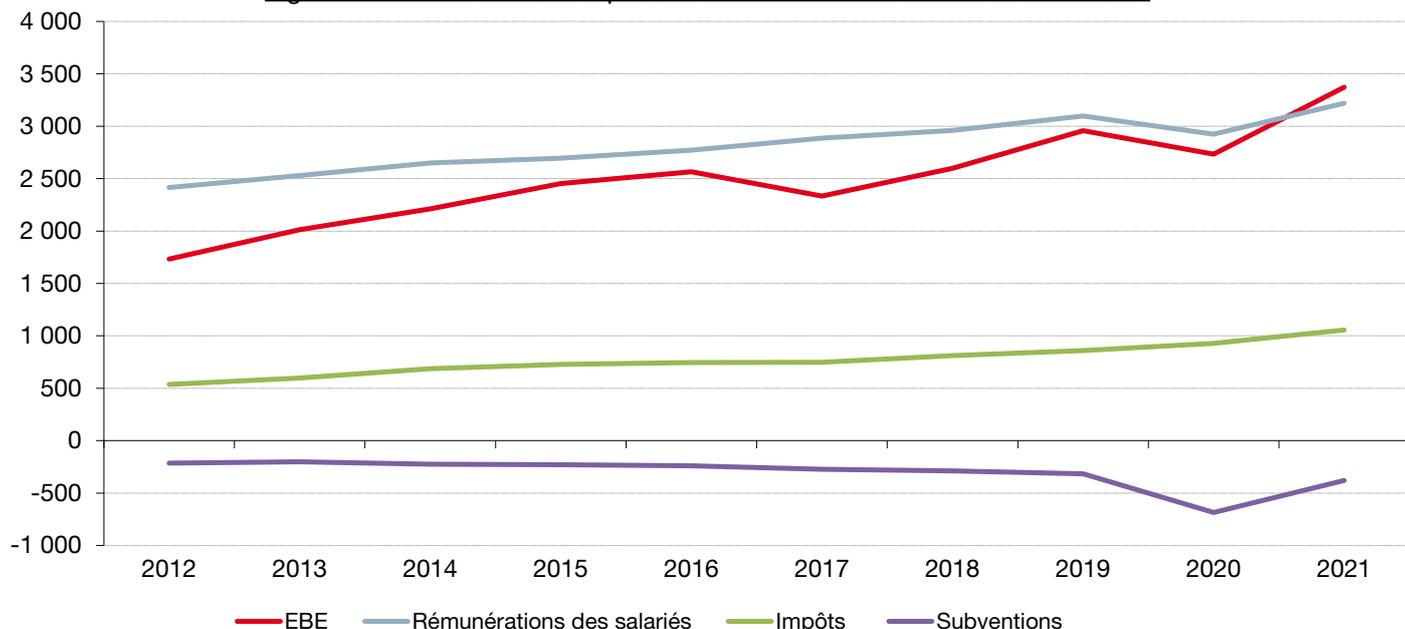
Tableau 3 : Structure du PIB en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 20/21	Poids 2021	Var 19/21
EBE	1 732,8	2 013,0	2 210,4	2 453,7	2 564,8	2 334,5	2 598,6	2 957,9	2 733,7	3 372,1	23,4%	46,4%	↗
Rémunérations des salariés	2 415,3	2 528,7	2 649,6	2 694,7	2 772,0	2 884,9	2 959,6	3 096,8	2 925,3	3 220,1	10,1%	44,3%	↗
Impôts	537,4	596,8	685,4	726,2	746,0	746,5	811,4	858,8	927,5	1 055,9	13,8%	14,5%	↗
Subventions	-215,6	-202,4	-224,1	-231,0	-241,6	-272,9	-287,7	-317,5	-685,9	-380,0	-44,6%	-5,2%	↗
<b>PIB en valeur</b>	<b>4 469,8</b>	<b>4 936,0</b>	<b>5 321,3</b>	<b>5 643,6</b>	<b>5 841,2</b>	<b>5 693,0</b>	<b>6 081,9</b>	<b>6 595,9</b>	<b>5 900,6</b>	<b>7 268,0</b>	23,2%	100%	↗

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Figure 3 : Évolution des composantes du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

L'EBE a été la composante la plus impactée par la crise sanitaire en 2020 (-7,6 %). En 2021, il progresse de 23,4 % et dépasse même de 14 % son niveau de 2019. Avec un poids égal à près de la moitié du PIB courant hors subventions (44,1 %), il devient son premier contributeur et devance légèrement le niveau de la masse salariale pour la première fois depuis 2007.

En 2021, la rémunération des salariés augmente dans des proportions plus conséquentes que la population salariée (publique et privée). Alors que cette dernière repart à la hausse (+3,9 %) et retrouve son niveau d'avant-crise (+0,4 % par rapport à 2019), la masse salariale progresse elle de 10,1 % vis-à-vis de l'année 2020 et de 4,0 % comparativement à 2019. Préservée par les diverses mesures gouvernementales, la rémunération des salariés n'avait que peu diminué en 2020 et son taux de croissance en 2021 se retrouve en conséquence plus limité que celui de l'EBE. Elle représente tout de même 42,1 % du PIB hors subventions.

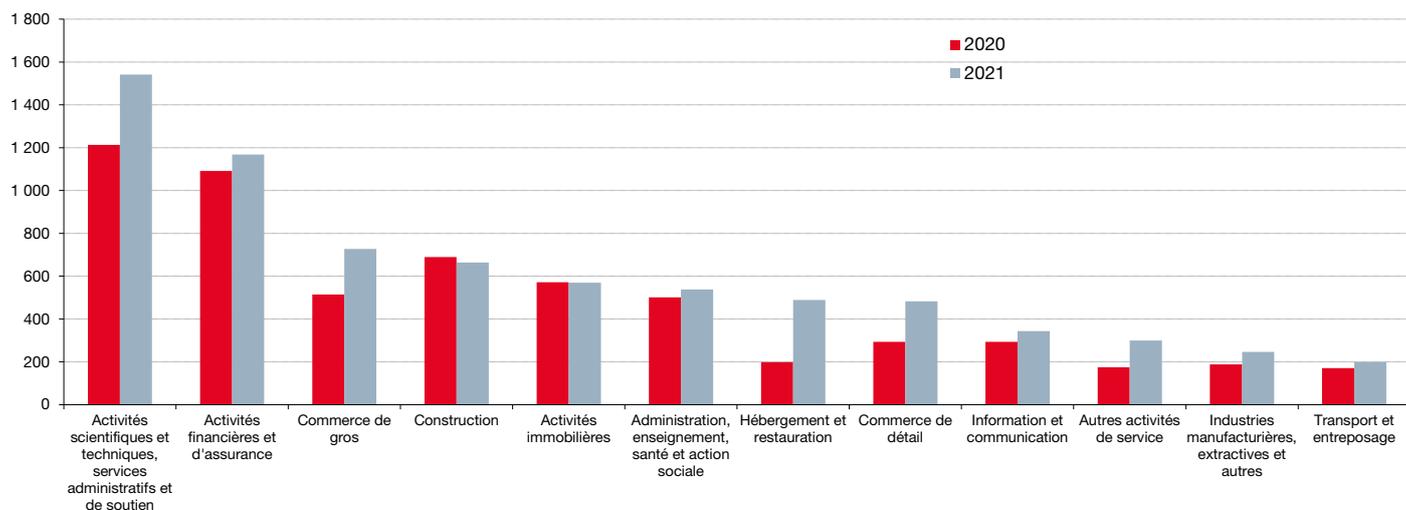
Les impôts, seule composante ayant eu un impact positif sur le PIB l'année précédente, progressent de nouveau en 2021 de 13,8 % en raison principalement de la croissance de la TVA. Ils contribuent à hauteur de 13,8 % à la richesse créée (hors subventions).

En 2020, le montant total des subventions avait doublé en raison de la politique de soutien du Gouvernement dans le contexte de crise sanitaire. Ces dernières retrouvent un rythme de croissance normal en étant réduite de près de moitié en 2021 (-44,6 %) tout en enregistrant une augmentation de 19,7 % par rapport à 2019.

## 1.2.4. PIB par secteur d'activité

Seuls deux GSA sur douze voient leur PIB diminuer par rapport à 2020, et quatre demeurent inférieurs à 2019.

Figure 4 : PIB par secteur en 2020 et 2021 en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Tableau 4 : PIB par secteur en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 20/21	Poids 2021	Var 19/21
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	771,3	826,3	835,5	837,5	866,7	967,0	1 090,5	1 181,7	1 213,4	1 541,0	27,0%	21,2%	↗
Activités financières et d'assurance	750,5	822,0	897,4	947,7	939,1	1 011,1	968,5	1 105,9	1 091,3	1 168,3	7,1%	16,1%	↗
Commerce de gros	368,8	413,4	483,9	541,9	510,3	479,6	565,8	551,4	514,1	727,1	41,4%	10,0%	↗
Construction	325,3	381,6	415,5	718,8	837,9	494,3	576,8	656,8	689,4	663,6	-3,7%	9,1%	↗
Activités immobilières	339,3	415,5	540,5	494,2	520,2	567,0	614,7	610,0	572,2	570,1	-0,4%	7,8%	↘
Administration, enseignement, santé et action sociale	349,6	392,4	409,6	404,3	399,6	411,2	416,8	562,1	500,9	537,6	7,3%	7,4%	↘
Hébergement et restauration	321,1	360,0	347,0	374,2	360,3	466,5	511,7	605,9	198,8	489,1	146,0%	6,7%	↘
Commerce de détail	307,5	345,4	355,8	334,3	343,4	346,0	336,1	357,7	293,3	483,1	64,7%	6,6%	↗
Information et communication	255,3	242,5	244,2	250,2	271,8	302,4	314,7	337,3	293,5	344,0	17,2%	4,7%	↗
Autres activités de service	256,5	232,2	343,3	266,8	370,6	194,6	257,2	198,8	174,5	299,6	71,7%	4,1%	↗
Industries manufacturières, extractives et autres	256,5	309,3	256,6	274,5	229,4	234,4	223,0	203,0	188,4	246,2	30,7%	3,4%	↗
Transport et entreposage	168,2	195,2	192,1	199,1	192,0	218,6	206,0	225,2	170,8	198,3	16,1%	2,7%	↘
<b>PIB</b>	<b>4 469,8</b>	<b>4 936,0</b>	<b>5 321,3</b>	<b>5 643,6</b>	<b>5 841,2</b>	<b>5 693,0</b>	<b>6 081,9</b>	<b>6 595,9</b>	<b>5 900,6</b>	<b>7 268,0</b>	<b>23,2%</b>	<b>100%</b>	<b>↗</b>

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien confortent leur rang de premier contributeur du PIB de la Principauté avec un poids représentant plus d'un cinquième du PIB total. La forte croissance de leur PIB (+27,0 %) est notamment due aux Activités des économistes de la construction.

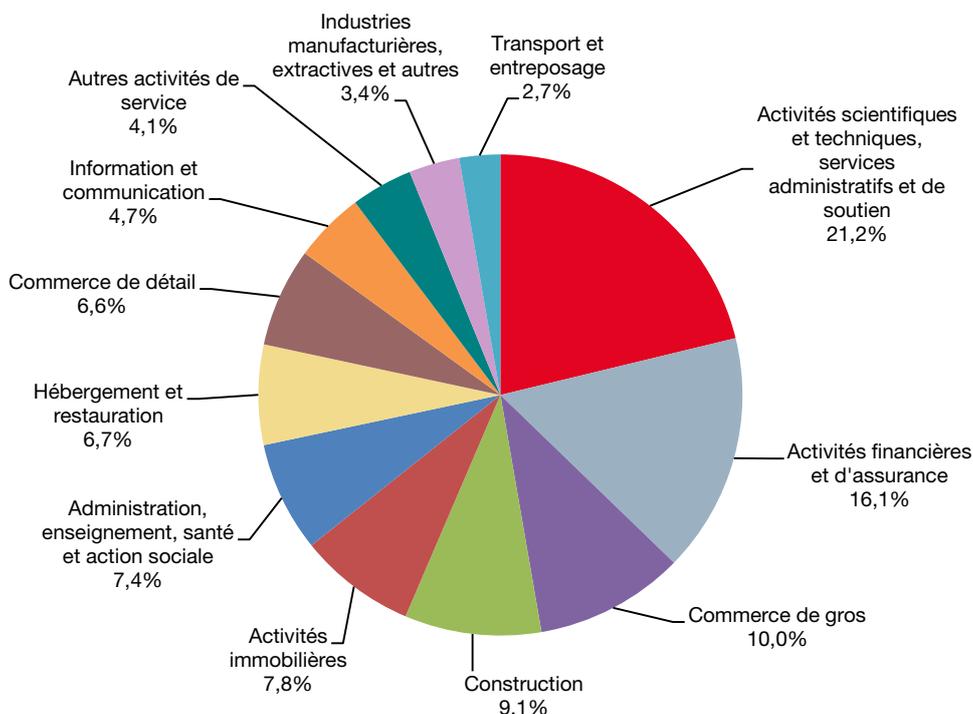
Les Activités financières et d'assurance conservent leur deuxième rang et repartent à la hausse en affichant un PIB 7,1 % supérieur à celui de l'an passé.

Avec une progression de 41,4 % de son PIB sectoriel par rapport à 2020, et de 31,9 % en comparaison avec 2019, le Commerce de gros prend la troisième place des plus gros contributeurs au PIB monégasque, devançant ainsi la Construction et les Activités immobilières.

Seuls les PIB de deux GSA affichent un résultat inférieur à 2020. Celui de la Construction décroît de 3,7 % tandis que celui des Activités immobilières reste relativement stable (-0,4 %).

Aussi, quatre secteurs n'ont pas retrouvé leur niveau pré-pandémique : l'Administration, enseignement, santé et action sociale (-4,4 % par rapport à 2019), les Activités immobilières (-6,5 %), le Transport et entreposage (-11,9 %) et l'Hébergement et restauration (-19,3 %). Secteur le plus impacté par la crise sanitaire, ce dernier a cependant la plus forte croissance relative comparativement à 2020 (+146,0 %).

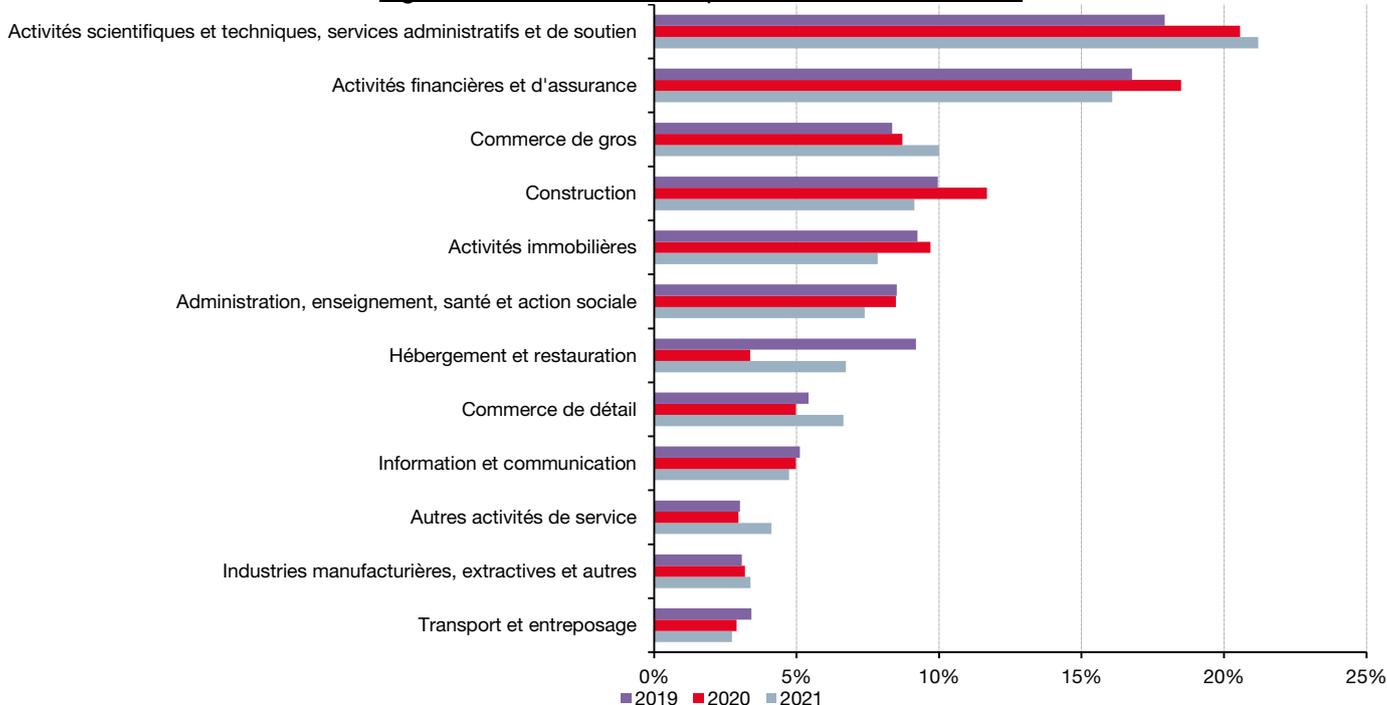
Figure 5 : Répartition sectorielle du PIB 2021



Source : IMSEE

Ensemble, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et les Activités financières et d'assurance créent plus du tiers de la richesse produite en Principauté (37,3 %), et ce poids monte à 47,3 % en ajoutant le Commerce de gros soit près de la moitié du PIB global.

Figure 6 : Évolution de la répartition sectorielle du PIB



Source : IMSEE

Le poids des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien n'a cessé de croître ces trois dernières années. Il en est de même concernant celui du Commerce de gros qui, après avoir gagné deux rangs en 2020, réitère en 2021 et dépasse la Construction et les Activités immobilières (respectivement quatrième et cinquième contributeur du PIB en Principauté). Il retrouve ainsi la troisième place qu'il occupait au début de la décennie.

L'Hébergement et restauration, neuvième GSA sur douze en 2020 en raison de la crise sanitaire, remonte en 2021 à la septième place, mais ne retrouve pas son cinquième rang de 2019.

### 1.3. Le PIB « per capita »<sup>5</sup>

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne, d'une part, sa population résidente et, d'autre part, sa population salariée.

En effet, en 2021, pour 39 150 résidents, on compte 58 087 salariés actifs, dont 86 % sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, voire unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier de l'indicateur classique du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont calculés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005, et d'autre part d'un PIB par salarié.

#### 1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités économiques locales.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est notamment composée de « pendulaires » ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique et de leur participation quotidienne à la création de richesse, il est apparu pertinent pour le calcul du PIB « per capita » que soit déterminée une population de référence.

La population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et la population non-résidente salariée sur le territoire économique.

Tableau 5 : Population de référence pour le calcul du PIB « per capita »

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 20/21	Var 19/21
Résidents (toutes nationalités)	36 750	37 350	37 900	37 500	38 300	38 300	38 150	38 350	39 150	2,1%	↗
Salariés non résidents	41 884	43 218	42 931	43 559	45 497	47 576	49 224	47 663	49 798	4,5%	↗
dont salariés privé hors MC	39 829	41 094	40 726	41 306	43 155	45 153	46 722	45 051	47 087	4,5%	↗
dont salariés public hors MC	2 055	2 124	2 205	2 253	2 342	2 423	2 502	2 612	2 711	3,8%	↗
<b>Population totale de référence</b>	<b>78 634</b>	<b>80 568</b>	<b>80 831</b>	<b>81 059</b>	<b>83 797</b>	<b>85 876</b>	<b>87 374</b>	<b>86 013</b>	<b>88 948</b>	<b>3,4%</b>	↗

Source : IMSEE

Le recensement de la population en 2016 a permis d'actualiser les estimations de population précédemment effectuées. La population globale de référence en 2021 s'élève à 88 948 (+2 935 en comparaison avec 2020).

Tableau 6 : Évolution du PIB « per capita »

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB en million d'euros courants	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 268,0
Population totale retenue	78 634	80 568	80 831	81 059	83 797	85 876	87 374	86 013	88 948
<b>PIB "per capita" en euros courants</b>	<b>62 772</b>	<b>66 047</b>	<b>69 820</b>	<b>72 061</b>	<b>67 938</b>	<b>70 821</b>	<b>75 491</b>	<b>68 601</b>	<b>81 710</b>
Indice des prix	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,4	108,9
<b>PIB "per capita" en euros constants</b>	<b>63 134</b>	<b>66 047</b>	<b>69 034</b>	<b>70 880</b>	<b>66 477</b>	<b>68 618</b>	<b>72 219</b>	<b>63 849</b>	<b>75 050</b>
Évolution en volume		4,6%	4,5%	2,7%	-6,2%	3,2%	5,2%	-11,6%	17,5%

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB « per capita » s'élève en 2021 à 81 710 euros, en hausse de 17,5 % en volume. C'est un montant encore jamais atteint en Principauté. La population de référence ayant augmenté (+3,4 %), la variation du PIB « per capita » est inférieure à celle du PIB. Ce dernier est par ailleurs en progression par rapport à 2019 de 3,9 %, et retrouve sa tendance antérieure de croissance.

<sup>5</sup> En raison d'une modification du mode de comptage des salariés non résidents en 2013, les données des années antérieures ne sont pas prises en considération dans les tableaux et graphiques de cette sous-partie.

### 1.3.2. Le PIB par salarié<sup>6</sup>

Le PIB par salarié est un indicateur pouvant être utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité économique.

Tableau 7 : Évolution du PIB par salarié

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB en million d'euros courants	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 268,0
Population salariée	50 835	52 239	51 956	52 447	54 303	56 303	57 867	55 919	58 087
<b>PIB par salarié en euros courants</b>	<b>97 098</b>	<b>101 864</b>	<b>108 623</b>	<b>111 374</b>	<b>104 838</b>	<b>108 020</b>	<b>113 984</b>	<b>105 520</b>	<b>125 121</b>
Indice des prix	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,4	108,9
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>97 658</b>	<b>101 864</b>	<b>107 400</b>	<b>109 548</b>	<b>102 584</b>	<b>104 660</b>	<b>109 044</b>	<b>98 212</b>	<b>114 923</b>
Évolution en volume		4,3%	5,4%	2,0%	-6,4%	2,0%	4,2%	-9,9%	17,0%

Sources : INSEE, IMSEE

En 2021, le PIB par salarié s'élève à 125 121 euros, soit son plus haut niveau historique. Après avoir chuté de 9,9 % en 2020, il progresse de 17,0 % en volume, et il est en hausse de 5,4 % par rapport à 2019.

### 1.3.3. Le PIB par salarié à Monaco et en France

Les données françaises pour 2020 et 2021 sont des données provisoires.

Tableau 8 : Évolution du PIB français par salarié en volume

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 20/21	Var 19/21
PIB en milliard d'euros constants (base 2014)	2 129,4	2 149,8	2 173,7	2 197,5	2 247,9	2 289,8	2 332,0	2 150,4	2 297,0	6,8%	↘
Population salariée en milliers (France)	24 655	24 666	24 770	24 959	25 284	25 429	25 811	25 595	26 456	3,4%	↗
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>86 368</b>	<b>87 155</b>	<b>87 756</b>	<b>88 044</b>	<b>88 905</b>	<b>90 046</b>	<b>90 348</b>	<b>84 018</b>	<b>86 824</b>	<b>3,3%</b>	<b>↘</b>

Sources : INSEE, IMSEE

Tableau 9 : Évolution du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants

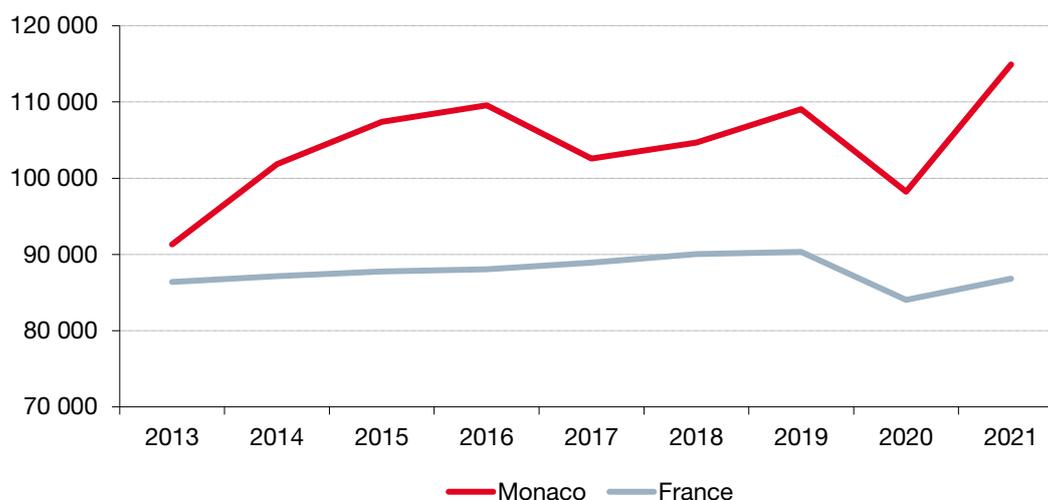
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 20/21	Var 19/21
Monaco	91 326	101 864	107 400	109 548	102 584	104 660	109 044	98 212	114 923	17,0%	↗
France	86 368	87 155	87 756	88 044	88 905	90 046	90 348	84 018	86 824	3,3%	↘
<b>Écart Monaco / France</b>	<b>5,7%</b>	<b>16,9%</b>	<b>22,4%</b>	<b>24,4%</b>	<b>15,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>20,7%</b>	<b>16,9%</b>	<b>32,4%</b>		

Unité : euros, base 100 en 2014

Sources : INSEE, IMSEE

Historiquement, le PIB par salarié à Monaco a toujours été supérieur à celui de la France. En 2021, l'écart se creuse et double par rapport à 2020 (+28 099 euros en faveur de la Principauté, soit +32,4 %). Ceci en fait l'écart observé le plus important, devant le précédent maximum atteint en 2016 avec 21 504 euros.

Figure 7 : Évolution du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants



Unité : euros, base 100 en 2014

Sources : INSEE, IMSEE

Alors que le PIB par salarié français ne retrouve pas son niveau pré-pandémique (-3,9 % en comparaison avec 2019), celui de Monaco affiche une croissance de 5,4 % entre 2019 et 2021, et l'écart entre les deux pays est supérieur de 11,7 points par rapport à 2019 en faveur de la Principauté.

<sup>6</sup> Salariés actifs ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre 2021

## 2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB

### 2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue

#### 2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95)

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999 et cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)<sup>7</sup>.

#### 2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010)

Le SEC 95 est remplacé progressivement par le SEC 2010. L'année 2014 constitue pour plusieurs pays (notamment la France et la Suisse), l'année de révision des comptes nationaux et de publication des premiers agrégats selon le SEC 2010.

Les principales modifications apportées résident dans la prise en compte des dépenses de recherche et développement et des dépenses militaires.

Les dépenses de recherche et développement dans le SEC 1995 sont considérées comme des dépenses courantes et enregistrées comme de la consommation intermédiaire. Elles ont comme conséquence de diminuer le PIB du pays. Or, ces dépenses ont un impact durable et leur influence peut être mesurée sur plusieurs années. C'est pourquoi selon le SEC 2010, elles doivent être considérées comme des investissements, ce qui augmente le niveau du PIB.

Les dépenses militaires sont traitées quant à elles dans le SEC 1995, en tant que consommation intermédiaire de l'État, si l'équipement militaire ne peut pas être utilisé pour des besoins civils (les avions de chasse par exemple). Dans le SEC 2010, il a été décidé d'enregistrer toutes les dépenses d'armement comme un investissement, si la durée de vie est supérieure à une année.

D'autres changements de méthodologie ou de concepts sont également apportés par le nouveau système européen des comptes. Tous ne sont pas encore méthodologiquement aboutis, comme l'estimation de la production de services par les assureurs non-vie et les réassureurs.

La situation particulière de la Principauté de Monaco (union douanière et monétaire avec la France, absence de système de comptabilité nationale) conduit à l'absence de certaines informations économiques.

Cette raison explique le fait que le calcul du PIB en Principauté ne prenne pas en compte certaines données. C'est le cas notamment des loyers fictifs (estimation de la valeur des loyers qu'auraient payés les habitants d'un logement s'ils en avaient été locataires et non propriétaires), retenus comme faisant partie du PIB selon le SEC 2010 et jamais estimés à Monaco.

Cette raison explique aussi que les modifications apportées par le SEC 2010 ne soient pas intégrées dans le calcul du PIB à Monaco, qui continue à se référer à la version du SEC de 1995.

La non prise en compte d'éléments constitutifs du PIB en Principauté de Monaco en minore l'estimation.

---

<sup>7</sup> Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non-résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales.

Source : INSEE

### 2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est l'un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est-à-dire la croissance économique.

Il constitue avec le Revenu National Brut (R.N.B.) une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

### 2.1.4. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- comme indicateur d'activité (approche production)  
Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :  
$$\text{PIB} = \text{somme des VA brutes} \\ + \text{Impôts sur les produits} \\ - \text{Subventions sur les produits}$$
- comme indicateur de produit (approche dépense)  
Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.
- comme indicateur de revenu (approche revenu)  
Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.  
$$\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} \\ + \text{Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte} \\ + \text{Impôts sur la production} \\ - \text{Subventions}$$

**La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu** dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation moyenne de prix observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume est calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2014.

### Périmètre de calcul : la résidence

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

- La détermination du champ d'observation implique la définition d'un territoire économique regroupant :
  - le territoire géographique de ce pays ;
  - les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
  - l'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
  - les enclaves territoriales ;
  - les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.
- Un temps d'observation : l'année
  - une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ; toute autre unité est classée comme non résidente.
- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

## 2.2. Dispositif mis en place en Principauté

Afin de répondre aux objectifs exposés précédemment, le Gouvernement a mis en place en 2005 un groupe de travail sur ce sujet ayant pour objectifs de définir le territoire donné et recenser les agents économiques. Il s'agit de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Études Économiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

### 2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. 2.3. Algorithme de calcul du PIB) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

### 2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 10 696 agents économiques concernés en 2021, le taux de dossiers traités a été de 76,9 % (76,3 % en 2020 mais 72,4 % en 2019). Pour appréhender le niveau global d'EBE, et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante depuis l'origine). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'EBE ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. la taille de l'entreprise : les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes ;
2. la forme juridique ;
3. l'appartenance à un secteur d'activité ;
4. l'effectif de la société ;
5. la masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'EBE. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous-secteur d'activité, 90 % des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'EBE et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'EBE par classe, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

### 2.2.3. Détermination du PIB par secteur

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

#### **Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :**

Concernant les salaires, l'IMSEE, s'appuie sur les données communiquées par les Caisses Sociales de Monaco.

L'EBE de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la TVA collectée, une petite partie est constituée d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ce poste une clé de répartition, correspondant à celle de la partie connue par secteur de la TVA perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
  - Reversement français au titre du compte de partage de la TVA ;
  - Droits d'importation ;
  - Droits annuels de naturalisation des navires ;
  - Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (T.I.C.P.E.) et droits de consommation sur les tabacs ;
  - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
  - Droit de bail ;
  - Droits de timbre ;
  - Taxes sur les conventions d'assurance ;
  - Droit de consommation sur les alcools ;
  - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « TVA Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

#### 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2014 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2014 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2014 » (1.103 Indices de prix du produit intérieur brut et de ses composantes<sup>8</sup>).

L'objectif de cette présentation est de fournir aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

Les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculées en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2014, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2014, de façon à ce que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

### 2.3. Algorithme de calcul du PIB

#### 2.3.1. Produit Intérieur Brut

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{Rémunérations et charges sociales (D1)} \\ &+ \text{Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes} \\ &+ \text{Impôts sur la production (D2)} \\ &- \text{Subventions (D3)} \end{aligned}$$

#### 2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1)

$$\begin{aligned} \text{D1} &= \text{Salaires \& traitements bruts en espèces} \\ &+ \text{Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs} \\ &+ \text{Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs} \end{aligned}$$

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5354721?sommaire=5354786>

### 2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{Chiffre d'Affaires HT} \\ &+ \text{Production immobilisée} \\ &- \text{Montant des achats} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &- \text{Consommations de l'exercice} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Impôts, taxes et versements assimilés} \\ &- \text{Salaires \& Rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{CA / Honoraires et/ou Soins facturés} \\ &- \text{Achats et charges de l'exercice} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Salaires et rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

### 2.3.4. Impôts sur la production (D2)

$$\begin{aligned} \text{D2} &= \text{TVA} \\ &+ \text{Impôts sur les importations (D212)} \\ &+ \text{Autres impôts sur les produits (D214)} \\ &+ \text{Autres impôts sur la production} \end{aligned}$$

#### **TVA**

$$\begin{aligned} \text{TVA} &= \text{D211} \\ &+ \text{TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)} \\ &\pm \text{Versements français au titre du compte de partage} \end{aligned}$$

#### **Impôts sur les importations**

$$\begin{aligned} \text{D212} &= \text{Droits d'importation} \\ &+ \text{Droit annuel de naturalisation des navires} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur les produits**

$$\begin{aligned} \text{D214} &= \text{T.I.C.P.E. et droits de consommation sur les tabacs} \\ &+ \text{Bénéfices du monopole des tabacs} \\ &+ \text{Droits de mutation à titre onéreux} \\ &+ \text{Droit de bail} \\ &+ \text{Droit de timbre} \\ &+ \text{Taxe sur les conventions d'assurance} \\ &+ \text{TVA immobilière} \\ &+ \text{Droit de consommation sur les alcools} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur la production**

$$\begin{aligned} \text{D29} &= \text{Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de} \\ &\text{véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une} \\ &\text{activité professionnelle, sur les émissions polluantes} \end{aligned}$$

### 2.3.5. Subventions (D3)<sup>9</sup>

$$\begin{aligned} \text{D3} &= \text{Dotation de fonctionnement de la mairie} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement du CHPG} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement des autres établissements publics} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine éducatif et culturel} \\ &+ \text{Subventions des politiques publiques} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine social et humanitaire} \\ &+ \text{Aides au sport} \\ &+ \text{Organisation de manifestations en Principauté} \end{aligned}$$

<sup>9</sup> D3 = (D393 + D399)

## Annexe : Taux de croissance du PIB en volume dans le monde

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Monaco</b>	<b>1,0%</b>	<b>9,6%</b>	<b>7,2%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>5,8%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,0%</b>	<b>21,6%</b>
Irlande	-0,1%	1,3%	8,7%	25,2%	2,0%	8,9%	9,0%	4,9%	5,9%	13,5%
Turquie	4,8%	8,5%	4,9%	6,1%	3,3%	7,5%	3,0%	0,9%	1,8%	11,0%
Croatie	-2,3%	-0,4%	-0,3%	2,5%	3,5%	3,4%	2,9%	3,5%	-8,1%	10,4%
Argentine	-1,0%	2,4%	-2,5%	2,7%	-2,1%	2,8%	-2,6%	-2,0%	-9,9%	10,3%
Malte	4,1%	5,5%	7,6%	9,6%	3,4%	11,1%	6,0%	5,9%	-8,3%	9,4%
Andorre	-5,0%	-3,5%	2,5%	1,4%	3,7%	0,3%	1,6%	2,0%	-11,2%	8,9%
Inde	5,5%	6,4%	7,4%	8,0%	8,3%	6,8%	6,5%	3,7%	-6,6%	8,9%
Estonie	3,2%	1,5%	3,0%	1,9%	3,2%	5,8%	4,1%	4,1%	-3,0%	8,3%
Grèce	-7,1%	-2,5%	0,5%	-0,2%	-0,5%	1,1%	1,7%	1,8%	-9,0%	8,3%
Israël	2,8%	4,8%	4,1%	2,3%	4,5%	4,4%	4,0%	3,8%	-2,2%	8,2%
Slovénie	-2,6%	-1,0%	2,8%	2,2%	3,2%	4,8%	4,4%	3,3%	-4,2%	8,1%
Chine	7,9%	7,8%	7,4%	7,0%	6,8%	6,9%	6,7%	6,0%	2,2%	8,1%
Singapour	4,4%	4,8%	3,9%	3,0%	3,6%	4,7%	3,7%	1,1%	-4,1%	7,6%
Royaume-Uni	1,5%	1,9%	3,0%	2,6%	2,3%	2,1%	1,7%	1,7%	-9,3%	7,4%
Serbie	-0,7%	2,9%	-1,6%	1,8%	3,3%	2,1%	4,5%	4,3%	-0,9%	7,4%
Maroc	3,0%	4,5%	2,7%	4,5%	1,1%	4,3%	3,1%	2,6%	-6,3%	7,4%
Hongrie	-1,3%	1,8%	4,2%	3,7%	2,2%	4,3%	5,4%	4,6%	-4,5%	7,1%
<b>France</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-7,9%</b>	<b>7,0%</b>
Luxembourg	1,6%	3,2%	2,6%	2,3%	5,0%	1,3%	2,0%	3,3%	-1,8%	6,9%
Italie	-3,0%	-1,8%	0,0%	0,8%	1,3%	1,7%	0,9%	0,5%	-9,0%	6,6%
Belgique	0,7%	0,5%	1,6%	2,0%	1,3%	1,6%	1,8%	2,1%	-5,7%	6,2%
Roumanie	2,0%	3,8%	3,6%	3,0%	4,7%	7,3%	4,5%	4,2%	-3,7%	5,9%
<b>Monde</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-3,3%</b>	<b>5,8%</b>
Pologne	1,3%	1,1%	3,4%	4,2%	3,1%	4,8%	5,4%	4,7%	-2,5%	5,7%
États-Unis	2,3%	1,8%	2,3%	2,7%	1,7%	2,3%	2,9%	2,3%	-3,4%	5,7%
Chypre	-3,4%	-6,6%	-1,8%	3,4%	6,5%	5,9%	5,7%	5,3%	-5,0%	5,5%
<b>Zone euro</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>-6,4%</b>	<b>5,4%</b>
<b>Union européenne</b>	<b>-0,7%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-6,0%</b>	<b>5,4%</b>
Espagne	-3,0%	-1,4%	1,4%	3,8%	3,0%	3,0%	2,3%	2,1%	-10,8%	5,1%
Pays-Bas	-1,0%	-0,1%	1,4%	2,0%	2,2%	2,9%	2,4%	2,0%	-3,8%	5,0%
Lituanie	3,8%	3,6%	3,5%	2,0%	2,5%	4,3%	4,0%	4,6%	-0,1%	5,0%
Afrique du Sud	2,4%	2,5%	1,4%	1,3%	0,7%	1,2%	1,5%	0,1%	-6,4%	4,9%
Portugal	-4,1%	-0,9%	0,8%	1,8%	2,0%	3,5%	2,8%	2,7%	-8,4%	4,9%
Fédération de Russie	4,0%	1,8%	0,7%	-2,0%	0,2%	1,8%	2,8%	2,2%	-2,7%	4,8%
Suède	-0,6%	1,2%	2,7%	4,5%	2,1%	2,6%	2,0%	2,0%	-2,9%	4,8%
Danemark	0,2%	0,9%	1,6%	2,3%	3,2%	2,8%	2,0%	2,1%	-2,1%	4,7%
Nouvelle-Zélande	2,2%	2,7%	3,8%	3,7%	3,8%	3,6%	3,4%	2,2%	-1,3%	4,6%
Canada	1,8%	2,3%	2,9%	0,7%	1,0%	3,0%	2,8%	1,9%	-5,2%	4,6%
Autriche	0,7%	0,0%	0,7%	1,0%	2,0%	2,3%	2,5%	1,5%	-6,7%	4,5%
Lettonie	7,0%	2,0%	1,9%	3,9%	2,4%	3,3%	4,0%	2,5%	-3,8%	4,5%
Bulgarie	0,8%	-0,6%	1,0%	3,4%	3,0%	2,8%	2,7%	4,0%	-4,4%	4,2%
Corée, République de	2,4%	3,2%	3,2%	2,8%	2,9%	3,2%	2,9%	2,2%	-0,9%	4,0%
Norvège	2,7%	1,0%	2,0%	2,0%	1,1%	2,3%	1,1%	0,7%	-0,7%	3,9%
Algérie	3,4%	2,8%	3,8%	3,7%	3,2%	1,3%	1,1%	1,0%	-5,1%	3,8%
Islande	1,1%	4,6%	1,7%	4,4%	6,3%	4,2%	4,9%	2,4%	-6,5%	3,7%
Suisse	1,2%	1,8%	2,4%	1,7%	2,0%	1,6%	2,9%	1,2%	-2,4%	3,7%
Finlande	-1,4%	-0,9%	-0,4%	0,5%	2,8%	3,2%	1,1%	1,2%	-2,3%	3,5%
Ukraine	0,2%	0,0%	-10,1%	-9,8%	2,4%	2,4%	3,5%	3,2%	-3,8%	3,4%
Tunisie	4,2%	2,4%	3,1%	1,0%	1,1%	2,2%	2,6%	1,3%	-8,7%	3,3%
République tchèque	-0,8%	0,0%	2,3%	5,4%	2,5%	5,2%	3,2%	3,0%	-5,8%	3,3%
Égypte, République arabe d'	2,2%	2,2%	2,9%	4,4%	4,3%	4,2%	5,3%	5,6%	3,6%	3,3%
Arabie saoudite	5,4%	2,7%	3,7%	4,1%	1,7%	-0,7%	2,5%	0,3%	-4,1%	3,2%
Allemagne	0,4%	0,4%	2,2%	1,5%	2,2%	2,7%	1,1%	1,1%	-4,6%	2,9%
Iraq	13,9%	7,6%	0,2%	4,7%	13,8%	-1,8%	2,6%	5,5%	-11,3%	2,8%
Viet Nam	5,5%	5,6%	6,4%	7,0%	6,7%	6,9%	7,2%	7,2%	2,9%	2,6%
Bahreïn	3,7%	5,4%	4,4%	2,5%	3,6%	4,3%	2,1%	2,2%	-4,9%	2,2%
Qatar	4,7%	5,6%	5,3%	4,8%	3,1%	-1,5%	1,2%	0,8%	-3,6%	1,5%
Australie	3,9%	2,6%	2,6%	2,2%	2,7%	2,3%	2,9%	2,1%	0,0%	1,5%
Liban	2,6%	3,8%	2,5%	0,5%	1,6%	0,9%	-1,9%	-6,9%	-25,9%	-10,5%

Source : Banque mondiale (extraction du 18/10/2022)



# Produit Intérieur Brut 2021

*Novembre 2022*

Pour consulter les publications de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Publications](https://imsee.mc/Publications)

Pour suivre les actualités de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Actualites](https://imsee.mc/Actualites)

Pour vous abonner à la newsletter  
de l'IMSEE :  
[imsee.mc/Newsletters](https://imsee.mc/Newsletters)

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA  
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian  
98000 MONACO  
[imsee.mc](https://imsee.mc)

